

Un numéro vert plus réactif

Depuis la rentrée scolaire, un numéro vert gratuit depuis un poste fixe permet aux jeunes d'obtenir une première information sur l'éducation à la vie et de prendre rendez-vous dans l'un des huit centres de planification du département.

L'Yonne compte huit centres de planification et d'éducation familiale gérés par le Conseil Général. Lieux d'accueil et de consultation médicale, ils s'adressent prioritairement aux mineurs et aux personnes sans protection sociale à la recherche de renseignements sur la sexualité, la contraception, l'IVG (Intervention volontaire de grossesse), les IST (Infections sexuellement transmissibles)... Tous les entretiens ont lieu confidentiellement, en présence de médecins, sages-femmes ou de conseillères conjugales et familiales. Les centres de planification sont également habilités, après prescription, à délivrer des contraceptifs ou à en prescrire. Ils peuvent proposer, en toute confidentialité, un test de grossesse, fournir une pilule du lendemain et prescrire un test HIV. Depuis la rentrée scolaire, les centres de planification et d'éducation familiale sont accessibles en composant **un numéro vert, le 0800 891 509, gratuit** depuis un poste fixe. Assurée par des secrétaires de la Mission Santé PMI (Protection maternelle infantile) spécifiquement formées, la permanence téléphonique offre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, un accueil, une écoute et une orientation.



jour, un jeune peut appeler un seul et même numéro et obtenir une réponse immédiate même si le centre de son secteur n'est pas ouvert ». Une réactivité importante dans le cas par exemple d'une demande de pilule du lendemain... 3 024 jeunes ont consulté l'un des huit centres de planification en 2003 : 1 112 à

Auxerre, 1 041 à Sens, 304 à Migennes, 247 à Joigny, 138 à Tonnerre, 80 à Saint-Florentin, 67 à Avallon et 35 à Toucy. L'objectif du numéro vert est d'apporter une réponse, un service équivalent sur tout le département, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

N. H.

Une équité géographique

« Le numéro vert donne la possibilité aux personnes qui ne connaissent pas les centres de planification ou qui n'y ont pas accès d'obtenir une première information, précise le Dr Christine Berthilier, chargée de mission pour les centres de planification. Il permet aussi, grâce à un agenda partagé, de prendre rendez-vous dans le centre le plus proche de son domicile, ou d'être orienté vers l'un de nos partenaires, car souvent les adolescents rencontrent des difficultés multiples (problèmes de santé, éducatifs, sociaux...). » L'avantage aussi, comme le précise Arlette Bonjour, sage-femme au centre de planification d'Auxerre, est que « de n'importe quel point du département, n'importe quel

Huit centres de planification dans l'Yonne

- **Auxerre**: Mission Santé PMI, 1, rue de l'Étang Saint-Vigile. Tél. : 03 86 72 88 73 ou 03 86 72 88 57
- **Avallon**: CAMS, 2, rue du Général Leclerc. Tél. : 03 86 34 95 32
- **Joigny**: Centre hospitalier, 5, avenue Gambetta. Tél. : 03 86 92 33 49
- **Migennes**: Centre de PMI, 29, avenue des Cosmonautes. Tél. : 03 86 92 11 64
- **Saint-Florentin**: Maison des associations, 7, rue de l'Île de France. Tél. : 06 78 84 57 42
- **Sens**: Centre hospitalier, 1, avenue Pierre de Coubertin. Tél. : 03 86 86 19 88
- **Tonnerre**: CAMS, 10, rue François Mitterrand. Tél. : 03 86 54 41 00
- **Toucy**: CAMS, 10, rue Arrault. Tél. : 03 86 44 28 00.